

# Bulletin relatif à la transition des TIO

INFOLETTRE | AOÛT 2021

L'objectif de ce bulletin est de faire part des plus récentes mises à jour et des derniers développements sectoriels concernant la transition des taux interbancaires offerts (TIO) vers les taux de référence alternatifs. Dans ce numéro, vous trouverez un sommaire des faits saillants relatifs aux territoires de la communauté mondiale de réglementation, des groupes de travail du secteur et des diverses sources de nouvelles du secteur.

## À L'ÉTRANGER

- L'[examen](#) de la transition vers les taux sans risque (TSR) analyse les volumes des opérations hors cote et des instruments dérivés de taux d'intérêt négociés sur les marchés réglementés qui font référence à d'autres TSR sélectionnés, notamment le taux SOFR, le TAUX SONIA, le Swiss Average Rate Overnight (SARON), le Tokyo Overnight Average Rate (TONA), le taux à court terme de l'euro (ESTER) et le Australian Overnight Index Average.
- Le conseil de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) indique que les indices de référence financiers alternatifs devront être [conformes](#) aux principes de l'OICV régissant les indices de référence financiers (principes de l'OICV).
  - ◆ La démonstration de la conformité aux principes de l'OICV n'est pas un exercice unique et les indices de référence alternatifs doivent être conformes à l'OICV à tout moment.
  - ◆ Les régulateurs sont préoccupés par le fait que certains des défauts du LIBOR pourraient être reproduits par l'utilisation de taux sensibles au crédit qui n'ont pas de volumes suffisants de transactions sous-jacentes.

## ÉTATS-UNIS

- Suite à l'annonce de l'ARRC selon laquelle Refinitiv va publier ses rajustements de l'écart recommandés et ses taux ajustés aux écarts pour les produits au comptant, Refinitiv a annoncé [le lancement d'un prototype de taux](#).
  - ◆ Étant donné que les taux seront connus, le USD IBOR Cash Fallbacks de Refinitiv créera une famille de taux de repli en USD à utiliser sur les marchés au comptant.
  - ◆ Il existe deux versions du USD IBOR Cash Fallbacks de Refinitiv : l'une pour les produits monétaires grand public, l'autre pour les produits monétaires institutionnels. Les deux seront publiés avec cinq décimales.
- De nombreuses grandes institutions financières américaines offrent des SOFR aux entreprises emprunteuses dans le cadre de la transition vers l'abandon du LIBOR, mais les SOFR pourraient ne pas couvrir tous les besoins des entreprises.
  - ◆ Les prêteurs [envisagent](#) de proposer des taux indexés tels que le taux interbancaire offert américain (AMERIBOR) ou l'indice Bloomberg short term bank yield index (BSBY) comme solutions de rechange. Des recherches supplémentaires doivent être menées pour déterminer de quelle manière ces taux alternatifs se comporteraient en cas de ralentissement économique et si le volume de transactions est suffisant pour générer une mesure de référence fiable.
  - ◆ Alors que les régulateurs incitent les banques à proposer le SOFR pour les marchés de capitaux et les transactions sur produits dérivés, la Réserve fédérale se dit ouverte à d'autres options de taux pour les prêts et autres instruments financiers.
- Le Chicago Board Options Exchange (Cboe), l'un des principaux fournisseurs d'infrastructures de marché et de produits négociables à l'échelle mondiale, a [annoncé](#) son intention de lancer des contrats à terme sur le taux d'intérêt de référence AMERIBOR (American Interbank Offered Rate) Term-30.
  - ◆ Les nouveaux contrats à terme standardisés devraient pouvoir se négocier sur le Cboe Futures Exchange, LLC (CFE) le lundi 13 septembre 2021, sous réserve d'un examen réglementaire.
  - ◆ L'indice de référence AMERIBOR Term-30 a été conçu pour les institutions financières qui ont besoin de taux d'intérêt à court terme prospectifs à l'approche de l'abandon prévu des taux LIBOR.
- L'ARRC a publié des [FAQ](#) sur les meilleures pratiques liées au champ d'utilisation des SOFR à terme du CME Group. Cette mise à jour fait suite à la recommandation officielle de l'ARRC concernant le SOFR à terme.
- L'indice LSTA a publié son [document conceptuel sur le SOFR à terme](#). Ce document illustre une facilité de prêt à terme considérant le SOFR à terme comme étant son taux d'intérêt de référence.

## ROYAUME-UNI

- L'ICE Benchmark Administration Limited (« IBA ») a [publié](#) un compte-rendu de son intention de cesser la publication des paramètres des reports basés sur le LIBOR en GBP.
  - ◆ Compte tenu des commentaires reçus, IBA a annoncé qu'elle cessera la publication des reports ICE basés sur le LIBOR en GBP pour toutes les durées immédiatement après la publication le 31 décembre 2021.

## ASIE-PACIFIQUE

- La Hong Kong Monetary Authority (HKMA) a publié la [Circulaire B1/15C](#) à l'intention de toutes les institutions autorisées. La HKMA a demandé aux institutions autorisées de ne plus conclure de nouveaux contrats liés au taux LIBOR après 2021.
  - ◆ Cependant, les institutions autorisées peuvent avoir besoin d'émettre de nouveaux contrats liés au LIBOR en USD dans certaines circonstances exceptionnelles jusqu'en juin 2023 afin de gérer les risques associés aux contrats liés au LIBOR en USD préexistants. Les circonstances dans lesquelles les institutions autorisées sont autorisées à émettre de nouveaux contrats liés au LIBOR en USD après 2021 sont les suivantes :
    - > les transactions qui réduisent ou couvrent les expositions au LIBOR en USD d'une institution autorisée ou de ses clients liées à des contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022;
    - > les contreparties appuyant les activités des clients associées à des contrats existants liés au LIBOR en USD exécutées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022;
    - > les novations des transactions au LIBOR en USD exécutées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022;

- > les transactions exécutées aux fins de la participation requise à une procédure d'adjudication d'une contrepartie centrale dans le cas d'une défaillance d'un membre, y compris les transactions visant à couvrir l'exposition au LIBOR en USD qui en résulte.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR CES SUJETS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU DE TRANSITION DU TIO À L'ADRESSE [IBOR.TRANSITIONOFFICE@BMO.COM](mailto:IBOR.TRANSITIONOFFICE@BMO.COM).